

ORIGINAL

DOSSIER 1

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 1999		
EXAMEN :B.E.P.- C.A.P. DISTRIBUTION MAGASINAGE / option DISTRIB. et COMMERC. DE PROD. ALIMENTAIRES		Durée :B.E.P. 3 heures - C.A.P. 2 heures		
Epreuve : EP 2 T.P. d'Analyse de Travail et Technologie - Dossier 1		Coefficient : BEP 5 - CAP 7		
Echelle :	Nb. Tirages :	SUJET	N°	Feuille : 1/22

ORIGINAL

Vous vous appelez Désiré TOUTBON

Vous travaillez chez un grossiste

Identification de ce grossiste :

LOGO

RAISON SOCIALE	TOUT POUR TOUS
ADRESSE	13 RUE DE L'ABONDANCE 38000 GRENOBLE
TELEPHONE	04.76.01.02.03.
TELECOPIE	04.76.01.02.04
N° RCS	123 456 789 00018
Code APE	100 G
Activité	Vente de produits alimentaires frais et secs

ACADEMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : B.E.P.- C.A.P. DISTRIBUTION MAGASINAGE option DISTRIB. et COMMERC. DE PROD. ALIMENTAIRES			Durée : B.E.P. 3 heures - C.A.P. 2 heures Coefficient : BEP 5 - CAP 7	
Epreuve : EP 2 T.P. d'Analyse de Travail et Technologie - Dossier 1				
Echelle :	Nb. Tirages :	SUJET	N°	Feuille : 2/22

1. LE METIER DE GROSSISTE

Il sélectionne les producteurs, fabricants, ou importateurs chez qui il s'approvisionne.

Il choisit les produits.

Il transporte ou fait transporter.

Il conditionne.

Il commercialise les produits.

Il vend à des détaillants.

2. VOTRE METIER CHEZ LE GROSSISTE

Réceptionner les produits achetés en grosse quantité
LES PESEES SONT EFFECTUEES PAR VOTRE SECOND.

Conditionner ces produits.

Calculer les prix de vente toute taxe comprise pour la mise en surface de vente par rapport à des directives précises.

Mettre à jour le balisage et l'étiquetage.

3. L'ORGANISATION

Chaque matin, des fiches de travail vous précisent les tâches de la journée.

Vous êtes responsable et autonome par rapport à la charge de travail qui vous est confiée.

ACADEMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : B.E.P.- C.A.P. DISTRIBUTION MAGASINAGE option DISTRIB. et COMMERC. DE PROD. ALIMENTAIRES			Durée : B.E.P. 3 heures - C.A.P. 2 heures Coefficient : BEP 5 - CAP 7	
Epreuve : EP 2 T.P. d'Analyse de Travail et Technologie - Dossier 1				
Echelle :	Nb. Tirages :	SUJET	N°	Feuille : 3/22

PRODUIT

RIZ BASMATI

OBJECTIF

Réceptionner pour conditionner en Unité de Vente
par sac de 15 kilogrammes,
sans perte de produit.

PROCEDURE :

- Effectuer la réception du riz basmati par rapport au bon de commande
- 1-1 Pointer le bon de commande avec le bon de livraison,
- 1-2 Remplir le bon de réception remis par votre second.
- 1-3 Compléter le bon de livraison, par rapport à la pesée figurant sur le bon de réception remis par votre second
- 1-4 Communiquer au fournisseur l'éventuelle anomalie de livraison, par écrit, lui mentionnant : le constat des faits. Votre demande d'avoir doit être motivée et chiffrée.

ATTENTION VOUS DISPOSEZ DES PIECES SUIVANTES :

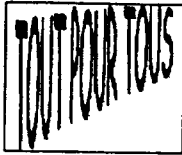
UN BON DE COMMANDE

UN BON DE LIVRAISON

UN BON DE RECEPTION

UNE FEUILLE DE TELECOPIE

ACADEMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : B.E.P.- C.A.P. DISTRIBUTION MAGASINAGE option DISTRIB. et COMMERC. DE PROD. ALIMENTAIRES			Durée : B.E.P. 3 heures - C.A.P. 2 heures Coefficient : BEP 5 - CAP 7	
Epreuve : EP 2 T.P. d'Analyse de Travail et Technologie - Dossier 1				
Echelle :	Nb. Tirages :	SUJET	N°	Feuille : 4/22



TOUT POUR TOUS

13 RUE DE L'ABONDANCE
38000 GRENOBLE
France
04,76,01,02,03 Télécopie: 04,76,01,02,04

Commande N°: 1338

BON DE COMMANDE

Vendeur Nom _____ Adresse _____ Code postal _____ Ville _____ Pays _____ Téléphone _____		Correspondant Nom <u>AU BON RIZ</u> Adresse <u>Rue des rizières</u> Code postal <u>13000</u> Ville <u>AIGUES MORTES</u> Téléphone <u>05,13,01,04,07</u>	
---	--	--	--

Quantité	Unité	Description	P.U.	Montant
600	KG	RIZ BASMATI	6,00 F	3 600,00 F

Paiement

- Chèque
- Comptant
- N° de compte _____
- Carte de crédit

Nom _____
N° _____
Date d'expiration _____

Total H.T.	3 600,00 F
Frais d'envoi	
Taxes	
T.V.A.	
T.V.A. 5,5%	198,00 F
TOTAL	3 798,00 F

Date de livraison
10,06,1999

Autorisation

Date 19/11/98
Commande 1338
Responsable _____
Envoyé par _____

Remarques
ATTENTION MANUTENTION SOIGNEE

ACADEMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN :B.E.P.- C.A.P. DISTRIBUTION MAGASINAGE			Durée :B.E.P. 3 heures - C.A.P. 2 heures	
option DISTRIB. et COMMERC. DE PROD. ALIMENTAIRES			Coefficient : BEP 5 - CAP 7	
Epreuve : EP 2 T.P. d'Analyse de Travail et Technologie - Dossier 1				
Echelle :	Nb. Tirages :	SUJET	N°	Feuille : 5/22

AU BON RIZ

Rue des Rizières
13000 AIGUIES MORTES
Téléphone : 05.13.01.04.07
Télécopie : 05.13.01.04.01

BON DE LIVRAISON

ORIGINAL

Le numéro de référence suivant doit apparaître sur toute correspondance, document de livraison ou facture:

Numéro de référence : 147147

Adressé à:

TOUT POUR TOUS
13 RUE DE L'ABONDANCE
38000 GRENOBLE

Livraison à:

TOUT POUR TOUS
13 RUE DE L'ABONDANCE
38000 GRENOBLE

DATE	RESPONSABLE	EXPEDITION	MODE DE PAIEMENT
10.06.1999		par route	cheque

QUANTITE	UNITE	DESIGNATION DE L'ARTICLE	P. U.	MONTANT
600	kg	RIZ BASMATI	6.00	3600.
TOTAL H.T.				3600.00
T.V.A. 5.5%				198.00
FRAIS DE LIVRAISON				600.00
AUTRES				
TOTAL T.T.C.				4398.00

Envoyer toute correspondance à : Chaque défaut de livraison doit être constaté en présence du livreur , mentionner sur le bon de livraison et signé par les deux parties livreur et réceptionnaire. AU BON RIZ Rue des Rizières 13000 AIG UES MORTES Téléphone :05.13.01.04.07 Télécopie : 05.13.01.04.01	REMARQUE A LA LIVRAISON Autorisé par _____ Date _____
--	--

ACADEMIE DE GRENOBLE				SESSION 1999
EXAMEN :B.E.P.- C.A.P. DISTRIBUTION MAGASINAGE				Durée :B.E.P. 3 heures - C.A.P. 2 heures
option DISTRIB. et COMMERC. DE PROD. ALIMENTAIRES				Coefficient : BEP 5 - CAP 7
Epreuve : EP 2 T.P. d'Analyse de Travail et Technologie - Dossier 1				
Echelle :	Nb. Tirages :	SUJET	N°	Feuille : 6/22

TOUT POUR TOUS

ORIGINAL BON DE RECEPTION

DATE: 10.06.99

13 RUE DE L'ABONDANCE
38000 GRENOBLE
Téléphone 04.76.01.02.03
Télécopie 04.76.01.02.04

NOM DU VENDEUR OU DU SERVICE	REFERENCE COMMANDE	DATE DE LIVRAISON	EXPEDITION	MODE DE PAIEMENT

QUANTITE	DESCRIPTION	P.U.	MONTANT
590	RIZ BASMATI	6.00	

ACADEMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN :B.E.P.- C.A.P. DISTRIBUTION MAGASINAGE option DISTRIB. et COMMERC. DE PROD. ALIMENTAIRES			Durée :B.E.P. 3 heures - C.A.P. 2 heures Coefficient : BEP 5 - CAP 7	
Epreuve : EP 2 T.P. d'Analyse de Travail et Technologie - Dossier 1				
Echelle :	Nb. Tirages :	SUJET	N°	Feuille : 7/22